



Randonneurs du Pays Mentonnais

Président : Alain CHOUYA
E-mail : rando.rpm@gmail.com
06 98 52 54 98

Association loi 1901 affiliée à la FFRS
Agrément du Ministère de la Jeunesse, des Sports
et de la Vie Associative 06-S-19-2005-D
Agrément tourisme FFRS IMO038120032

<http://www.randonneurs-mentonnais.fr>

Menton le 02 Septembre 2021

A l'attention de tous les membres du R.P.M.

Compte tenu du risque important de transmission du VIRUS à des personnes non vaccinées ainsi que de la vulnérabilité de la catégorie d'âge que nous représentons, compte tenu de la responsabilité encourue par notre association en cas de contamination lors de l'une de nos activités, ce qui aurait pour conséquence de nous placer toutes et tous en quarantaine et de suspendre pour une durée indéterminée toutes nos activités, le Comité Directeur du R.P.M. a voté ce matin à l'unanimité la décision suivante :

La participation à toutes les activités organisées par le R.P.M. est subordonnée à la présentation du Pass-Sanitaire.

Vous devez en conséquence :

- Soit présenter le QR-code (par imprimé ou sur l'application « Tous Anti Covid ») attestant que vous êtes à jour de vos vaccins
- Soit présenter le justificatif d'un test PCR négatif de moins de 72 heures.

Vous le comprendrez nous ne pouvons-nous voiler la face en espérant passer au travers. Dans une très large majorité vous êtes vaccinés. Tout est mis en place par les mairies ou par des organismes divers pour que vous puissiez accéder au vaccin. Le test PCR d'une durée de 72 heures est contraignant et ne protège pas. Ceci s'applique à l'ensemble de nos activités y compris à l'extérieur de même qu'à l'occasion des permanences et réunions diverses.

- De même le port du masque est obligatoire dans les bus et dans les locaux.

Les animateurs procéderont aux contrôles à l'entrée des bus, des salles de réunion ainsi qu'au début de chaque activité.

Réfléchissez, préférerez-vous que nous soyons contraints de tout arrêter ou acceptez-vous cette décision de bon sens ?

PLANNING du 2 au 15 septembre

- Jeudi 2, après-midi : boules au Pian.
- Vendredi 3 à 9 h : Karaté Pian-Pian.
- Samedi 4 à 9 h 30 au club House de RCM : permanence pour la rando de Mardi à Isola.
- Jeudi 9 à 9 heures : Assemblée Générale au Palais de l'Europe.
- Mercredi 15 : Marche Nordique au Plateau de la justice.

Pour le Comité Directeur, le Président du R.P.M.
Alain CHOUYA